Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

CONVENTION AARHUS

Par Inf'OGM

Publié le 31/10/2001

Cette convention de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe, qui affirme un droit à l'information en matière environnementale, notamment sur les dissémination d'OGM a été ratifiée par 17 pays, majoritairement en Europe de l'Est. Elle vient donc d'entrer en vigueur. Cette convention, contrairement aux souhaits des ONG, ne prévoit pas l'obligation de la participation du public dans les décisions concernant les OGM, mais seulement son information.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/convention-aarhus/